



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
14 août 2024
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

Commission du commerce et du développement

Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports,
la logistique commerciale et la facilitation du commerce

Onzième session

Genève, 23-25 octobre 2024

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Le transport maritime en période de polycrise.
4. Adoption du rapport de la session.



II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. Les experts sont invités à élire un président/une présidente et un vice-président-rapporteur/une vice-présidente-rapporteuse.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la onzième session de la Réunion d'experts pluriannuelle figure à la section I ci-dessus.

3. Le thème de fond de la onzième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce a été approuvé par le Conseil du commerce et du développement, le 23 novembre 2023, à sa soixante-quatorzième session (voir TD/B/EX(74)/4, sect. III, par. 92, et annexe IV). Les experts disposeront de trois jours, soit du 23 au 25 octobre 2024, pour mener à bien leurs travaux. Un calendrier provisoire des séances figure dans l'annexe du présent document. Un programme détaillé sera disponible une semaine au plus tard avant le début de la session.

Document(s)

TD/B/C.I/MEM.7/31

Ordre du jour provisoire annoté

Point 3

Le transport maritime en période de polycrise

4. Aujourd'hui, le transport maritime et la logistique sont à un tournant, à l'heure où ces domaines d'activité connaissent de rapides mutations. Jouant un rôle de premier plan dans les systèmes internationaux de transport de marchandises, qui relie entre elles les chaînes d'approvisionnement et structurent le commerce mondialisé, les acteurs du transport maritime continuent d'évoluer dans un monde transformé par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et voient leurs activités de plus en plus perturbées. Ils doivent plus que jamais réagir et s'adapter aux perturbations et à l'instabilité engendrées par un ensemble de facteurs convergents. Outre la montée des tensions géopolitiques et les facteurs climatiques, le secteur du transport maritime doit composer avec l'incertitude économique, les politiques de repli national et les mesures protectionnistes, l'évolution de la conception des chaînes d'approvisionnement et des dynamiques de la mondialisation, ainsi que l'essor du commerce électronique. Les acteurs du transport maritime et de la logistique doivent par ailleurs adopter des critères d'évaluation des risques et de réduction de la vulnérabilité, ainsi que des modèles économiques axés sur la transformation numérique et l'exploitation de données. Sommés d'opérer les changements nécessaires en vue d'afficher un bilan carbone faible ou nul, ils doivent en outre accélérer leur transition énergétique et adopter des technologies vertes et des carburants de remplacement plus propres.

5. Dans ce contexte et au vu de la fréquence croissante de perturbations aboutissant à des crises interconnectées, la réunion d'experts sera axée sur des thèmes essentiels à la promotion de la durabilité, de la réduction des émissions de carbone et du renforcement de la résilience du transport et du commerce maritimes en période de polycrise, et tiendra compte des décisions prises à l'issue des principales manifestations mondiales visant à définir des orientations sur ces questions, notamment le Forum sur les chaînes d'approvisionnement mondiales organisé par la CNUCED et le Gouvernement barbadien à Bridgetown, du 21 au 24 mai 2024.

6. Compte tenu des travaux que la CNUCED mène pour renforcer la durabilité et la résilience du transport de marchandises et de la logistique, les experts se pencheront sur les principaux enjeux et s'emploieront à définir des domaines d'action prioritaires en vue d'aider les secteurs du transport maritime et de la logistique à faire face aux perturbations, tout en renforçant leur résilience et en progressant sur la voie de la durabilité. Une attention particulière sera accordée aux pays en développement, aux petits États insulaires en développement, aux pays les moins avancés et aux pays en développement sans littoral.

7. Pour faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note d'information sur le transport maritime en période de polycrise.

Document(s)

TD/B/C.I/MEM.7/32

Le transport maritime en période de polycrise

Point 4

Adoption du rapport de la session

8. Le rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa prochaine session. Les experts voudront sans doute autoriser le Vice-Président-Rapporteur/la Vice-Présidente-Rapporteuse à établir, sous l'autorité du Président/de la Présidente, la version finale du rapport après la clôture de la session.

Contribution des experts

Les experts sont invités à présenter des communications succinctes (de 10 pages maximum), à titre de contribution aux travaux de la réunion.

Ces communications devront être soumises au secrétariat de la CNUCED avant la session et seront distribuées aux autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Les experts sont priés de soumettre leurs communications au secrétariat dès que possible, en les adressant à la Section des transports, Service de la logistique commerciale, Division de la technologie et de la logistique de la CNUCED, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 ; Courriel : transport.section@unctad.org.

Annexe

Calendrier provisoire des séances

	<i>Lundi 23 octobre 2024</i>	<i>Mardi 24 octobre 2024</i>	<i>Mercredi 25 octobre 2024</i>
10 heures-13 heures	Séance plénière d'ouverture Déclarations liminaires Point 1 Élection du Bureau Point 2 Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux Point 3 Présentation du thème : Le transport maritime en période de polycrise Séances informelles Point 3 (<i>suite</i>) Le transport maritime en période de polycrise	Séances informelles Point 3 (<i>suite</i>) Le transport maritime en période de polycrise	Séances informelles Point 3 (<i>suite</i>) Le transport maritime en période de polycrise
15 heures-18 heures	Séances informelles Point 3 (<i>suite</i>) Le transport maritime en période de polycrise	Séances informelles Point 3 (<i>suite</i>) Le transport maritime en période de polycrise	Séances informelles Examen du résumé du Président/de la Présidente Séance plénière de clôture Point 4 Adoption du rapport de la session